

La lettre du maire

Député des Hauts-de-Seine

À LA UNE

n°36

Dans vos quartiers

Les visites de quartier du Maire ont lieu le samedi matin, afin d'aborder, près de chez vous, les sujets qui vous intéressent.

Samedi 23 février
Quartier Longchamp

Rendez-vous devant le lycée Saint-James.

Samedi 23 mars
Quartier Bagatelle

Rendez-vous place de Bagatelle.

Pour consulter les comptes rendus des visites de quartier :
www.neuillysurseine.fr

Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous
le vendredi de 16 h à 18 h

Rendez-vous
le lundi de 15 h à 17 h

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

Adresse postale
M. le Maire, Hôtel de Ville
96, avenue Achille Peretti
92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire
01 40 88 88 88

Répondeur téléphonique
du Maire
0 8000 92 200

www.twitter.com/jcfromantin

www.facebook.com/jcfromantin

NEUILLY DIMANCHE

9:30

Jogging et tai-chi
chaque dimanche matin,
de 9 h 30 à 10 h 30, départ
du parvis de l'Hôtel de Ville



Suivez la ville sur Twitter :
www.twitter.com/villedeneuilly

www.neuillysurseine.fr



Panne ERDF : une gestion de crise

Survenue le 12 janvier au matin, une panne d'électricité a fortement perturbé la Ville durant plusieurs jours. Retour sur le dispositif de gestion de la crise mis en place par la Ville en lien avec ERDF.

Que s'est-il passé ?

Samedi 12 janvier vers 7h45, un poste « source » situé à Levallois et alimentant les transformateurs de distribution de la totalité de Levallois, d'une petite partie de Courbevoie et de 60 % de Neuilly, a pris feu, provoquant une interruption de la distribution du courant. Dès 8 heures, un premier contact a été établi par la mairie avec ERDF.

Mais c'est seulement en fin de matinée, que la Ville a été informée par ERDF que la crise risquait de durer. Aussitôt, le Maire a décidé la création d'une cellule spéciale qui s'est réunie dès 13 heures. ERDF y a dépêché un de ses ingénieurs afin d'assurer la liaison avec la cellule de crise ERDF située à son siège, à Nanterre.

Élus et services mobilisés pour informer et accueillir

Une plateforme téléphonique municipale, spécialement dédiée à la panne, a été mise en place pour répondre aux légitimes demandes d'information de la population. Du personnel municipal, épaulé par de nombreux élus, a été appelé pour permettre l'accueil à l'Hôtel de Ville des Neuilléens qui souhaitent se réchauffer, se restaurer, ou y passer la nuit. Cet accueil a été assuré durant tout le week-end. Pour leur part, la Protection civile et la Croix-Rouge ont spontanément mis à disposition leurs équipes pour se rendre au domicile de personnes âgées ou fragiles.

Suite page 4 ...

ÇA S'EST PASSÉ À NEUILLY



La voix de *La Tosca* fait vibrer le théâtre des Sablons

Premier opéra, première représentation dans le nouveau théâtre des Sablons, l'émotion était à son comble pour cette œuvre de Puccini qui a fait vibrer de très nombreux spectateurs, le samedi 19 janvier. Cette superbe interprétation de la compagnie Nomade, avec, dans le rôle de *La Tosca*, Noriko Urata, a suscité de nombreux rappels.

www.theatredessablons.com

Les seniors à l'honneur

Respectant une tradition bien établie, Jean-Christophe Fromantin, député maire, Alexandra Fourcade, adjoint au maire délégué aux affaires sociales et à la santé et Jacques Pirson, adjoint au maire délégué aux anciens combattants et aux seniors, ont présenté leurs vœux aux résidents des différents établissements d'accueil pour personnes âgées les 10, 17, 21 et 24 janvier.



Cérémonie de vœux à la résidence Belœil en présence de Brigitte Kuster, maire du 17^e arrondissement de Paris.

Vœux aux gardiens d'immeubles



Le Maire et le conseil municipal ont reçu les gardiens d'immeubles de Neuilly le 21 janvier à l'Hôtel de Ville. Cette soirée fut l'occasion de leur présenter les projets de la Ville et de saluer leur professionnalisme et leur sens du service. Le Maire a rappelé le rôle décisif qu'ils peuvent jouer en matière de lien social, de sécurité et d'information auprès des Neuilléens.

Vous êtes nouveau gardien ou avez déménagé dans Neuilly ? Transmettez vos coordonnées à receptions@ville-neuillysurseine ou par tél. : **01 40 88 88 22**

RÉUNIONS PUBLIQUES

Le Maire et le conseil municipal vous invitent aux réunions publiques qu'ils organisent dans les différents quartiers de Neuilly. Ce sera l'occasion de faire un point sur les actions municipales en cours, les projets de la municipalité et de poser vos questions.

Mercredi 6 février à 19 h

École de la Saussaye B

Mardi 12 février à 19 h

École Charcot

Lundi 25 février à 19 h

Théâtre des Sablons

Mardi 26 février à 19 h

Hôtel de Ville

16 et 17 février PORTES OUVERTES

DU THÉÂTRE DES SABLONS

Entrée libre de 13h à 19h
62-70 avenue du Roule



Animations musicales
Visites guidées
Ateliers de peinture et
de maquillage pour les enfants



THÉÂTRE DES SABLONS
Neuilly-sur-Seine

Le samedi 16 et le dimanche 17 février de 13 h à 19 h, les équipes du théâtre des Sablons vous accueillent pour une découverte des coulisses de ce nouvel équipement. Venez découvrir votre nouvel espace culturel en toute liberté.

Au programme : des visites guidées avec un départ en petit groupe toutes les demi-heures.

- Guidé par un professionnel dans les moindres recoins, de l'autre côté du décor, vous pourrez découvrir la salle de spectacle, la scène, les loges, mais aussi la salle d'exposition et la maison de la musique.
- Des ateliers artistiques pour les enfants (performance avec un artiste plasticien, ateliers de maquillage) et des démonstrations d'instruments de musique viendront rythmer les deux jours.
- Découvrez les disciplines enseignées à la maison de la musique et faites des essais avec les professeurs - batterie, basse, guitare, piano, chant, clarinette, harpe...
- Rendez-vous dans les loges avec les maquilleurs professionnels du « Roi

lion » et de « Cendrillon ».

- Laissez libre cours à votre inspiration en travaillant aux côtés de l'artiste décorateur du lieu, Ruben Alterio, sur des supports en forme de tipis.

La billetterie du théâtre sera accessible tout au long des portes ouvertes pour la réservation de places de spectacles de la saison culturelle. Venez découvrir toute la programmation et faire vos choix à partir des bornes iPad qui seront disposées en accès libre sous le hall verrier. Rencontrez les équipes et construisez vos prochaines sorties au théâtre.

Information :

01 55 62 61 20 (tous les après-midi)

et par courriel :

dac@ville-neuillysurseine.fr

ACTUALITÉS

En bref

Expo Jesse A. Fernandez

Jesse Fernandez, né à La Havane et mort à Neuilly en 1986, était peintre et photographe. Artiste humaniste, féru de littérature, il a côtoyé et photographié les plus grands, en noir et blanc, de Cuba à l'Espagne, de New York à Paris. Il savait tout de Neuilly et l'appréciait comme un havre de paix après une vie mouvementée. La Maison de l'Amérique latine lui consacre une exposition de 150 tirages d'époque, jusqu'au 28 février, au 217, boulevard Saint-Germain. Paris 7^e - www.mal217.org

Classe prépa : du nouveau à Saint-James

Le lycée Saint-James de Neuilly bénéficiera en septembre 2013 de l'ouverture d'une classe préparatoire ECE (économique et commerciale, option économique). Celle-ci figure sur le portail APB (admission post-bac) destiné aux inscriptions post-bac.

Pour tous renseignements : journée porte ouverte organisée au lycée, le samedi 16 février de 9 h à 13 h (tél. : 01 47 47 79 04)

<http://www.admission-postbac.fr/>

La préparation militaire marine fait escale à Neuilly



La PMM Richelieu reçoit la garde de son fanion lors d'une cérémonie de tradition, ouverte à tous, le samedi 9 février à 11 h, sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

La préparation militaire marine se déroule le samedi entre novembre et juin et accueille des jeunes de 16 à 22 ans, sans niveau minimal d'études requis. Gratuite, elle comprend une formation générale sur la Défense et la Marine nationale, une formation militaire et maritime, une formation aux premiers secours, à la lutte contre les incendies et les voies d'eau et un stage d'une semaine dans une base navale.

En savoir plus :

<http://pmm75richelieu.free.fr>

NEUILLY EN ACTION

Panne ERDF : la gestion municipale de la crise



Cellule de crise
à l'Hôtel de Ville.

Suite de la page 1

Et c'est par le biais du compte Twitter du Maire et de la plateforme téléphonique municipale que de nombreux habitants ont fait part de leur situation, informations relayées en temps réel auprès d'ERDF.

Notre dispositif pour vous aider

La Ville a mis en place un numéro vert **0 8000 92 200** et une adresse internet **panneERDF@ville-neuillysurseine.fr** pour assurer l'information et l'accompagnement des demandes d'indemnisation formulées auprès d'ERDF et de ses fournisseurs d'énergie.

Pour les commerçants victimes de la panne, la Ville a organisé une réunion avec ERDF le 16 janvier, afin de leur apporter un conseil en matière d'indemnisation avec un avocat missionné par la Ville.

Vos recours :

En cas de préjudice, que vous soyez particulier ou commerçant, et si ERDF et/ou votre assureur n'ont pas donné de réponse satisfaisante à votre demande, vous disposez d'autres recours. Vous pouvez saisir en premier lieu le Médiateur national de l'énergie. Si l'avis du médiateur ne vous convient pas, il vous appartient ensuite de saisir le juge judiciaire. **Tous les détails sur neuillysurseine.fr**

Une cellule de crise renforcée

Dimanche matin, le Maire a saisi directement la présidente d'ERDF pour que soit renforcée l'action de l'entreprise sur le territoire de Neuilly. À sa demande, une équipe complète d'ERDF est venue épauler la cellule de crise municipale et permettre de répondre plus rapidement aux demandes de la population. Cette cellule de crise a été maintenue jusqu'au vendredi suivant. La Ville a pu ainsi accompagner et faciliter l'installation des 26 groupes électrogènes qui ont été implantés sur le territoire de la ville au cours du week-end, les derniers arrivant dans la nuit du dimanche.

Ouverture d'enquêtes

Au regard de la gravité et de la durée de la crise, de ses conséquences pour la population, Jean-Christophe Fromantin et Patrick Balkany, député maire de Levallois, ont demandé conjointement l'ouverture d'une enquête parlementaire et la création d'une commission d'enquête chargée d'effectuer un bilan des installations ERDF sur tout le territoire français et d'émettre des recommandations destinées à renforcer la sécurité des installations. Une enquête interne est par ailleurs en cours au sein de l'entreprise ERDF.

Distribution de l'électricité : comment ça marche

Le courant électrique est transporté du lieu de production au secteur de distribution en très haute tension, 225 000 volts. Le réseau de transport aboutit dans des postes « source » qui transforment la tension du courant en 20 000 volts et le délivrent à un réseau de distribution via des postes situés dans les quartiers. Ces postes transforment la tension de 20 000 volts en 230 volts à destination du réseau qui alimente les particuliers, les entreprises, etc. Cette structuration est faite pour éviter de trop grandes pertes de courant dans la distribution. En effet, plus la tension est élevée plus le courant peut être transporté sur de longues distances sans perte notable.



Le Maire reçoit les commerçants.

À noter :



Le rôle des réseaux sociaux Twitter et Facebook qui ont permis, dès le début de la crise, au Maire Jean-Christophe Fromantin et à la Ville de Neuilly, de faire passer de l'information en temps réel alors que l'électricité était interrompue. Le compte Twitter du Maire a été particulièrement actif.

www.twitter.com/jcfromantin

Neuilly Campus : les inscriptions sont ouvertes

Au printemps 2013 Neuilly Campus, nouveau lieu municipal dédié à la jeunesse, accueillera les lycéens et étudiants, résidant ou étant scolarisés à Neuilly, qui préparent un examen ou un concours. Il sera ouvert au public du mardi au samedi de 14 h à 20 h, au 16, place du Marché.

Les jeunes y trouveront un espace de travail silencieux et des salles pour le travail de groupe. Ils pourront recevoir des conseils et rencontrer des professionnels qui témoigneront de leur expérience afin de les aider à mieux appréhender les métiers et les orientations qui s'offrent à eux.

Ce pôle, entièrement équipé d'une connexion wifi, comprendra :

- une salle d'étude de **45 places** ;
- un **espace de conférences** ;
- un **guichet d'accueil** et d'information permettant la consultation en libre accès d'une banque de données



proposant des stages en entreprises, des modèles de CV et de lettres de motivation ;

- **une salle** pour des rencontres d'entraide scolaire et universitaire entre jeunes et des ateliers méthodologiques

thématiques animés par des experts. **Lycéens ou étudiants**, pré-inscrivez-vous dès maintenant sur le site de la ville pour disposer de votre carte d'accès à Neuilly Campus :

www.neuillysurseine.fr/neuillycampus.

Actifs ou retraités, vous souhaitez faire partager votre expertise aux jeunes sur des thèmes liés à l'orientation et aux enjeux professionnels ? Vous avez envie de les aider à se projeter dans l'avenir en témoignant de votre expérience ? Contactez-nous rapidement à neuillycampus@ville-neuillysurseine.fr

Pour faciliter votre vie quotidienne

La Ville lance un nouveau site internet, une application smartphone et une plateforme de mise en relation des Neuilléens « Ici Neuilly ».



Plus graphique et plus ergonomique : votre accès à l'information municipale est facilité avec un rubriquage plus intuitif, un accès direct aux services publics en ligne les plus demandés, un abonnement pour recevoir l'information municipale par mail.

Plus interactif : une boîte de dialogue vous permet de poser vos questions et de partager les informations sur les

réseaux sociaux.

Une application smartphone « Ville de Neuilly » sera disponible fin février sur iPhone et Android.

Plus de convivialité : vous voulez partager vos passions (sport, musique, littérature, loisirs...) ? Échanger des services ou obtenir des coups de main (garde d'enfants, soutien scolaire, travaux ménagers, covoiturage...) ?

« Ici Neuilly » vous permet de rentrer en contact avec vos voisins. Sur cette plateforme, accessible à partir du site internet de la Ville, tout passe par la création et la consultation d'annonces. Chaque utilisateur crée son portrait à partir duquel il peut exprimer ses attentes, envoyer des messages, gérer ses contacts favoris... À vos clics !



Site internet : www.neuillysurseine.fr
Application smartphone « Ville de Neuilly » : sur Google Play et Apple Store.

Plateforme de mise en relation des Neuilléens : à partir du site de la Ville et www.icineuilly.fr

Tribunes libres



Les élus demandent un débat

Lors de sa séance du 22 novembre 2012, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la motion suivante transmise ensuite au Gouvernement :

« Compte tenu de la diversité et de l'extrême sensibilité des opinions, de la très forte charge symbolique et émotionnelle du sujet, de l'importance des enjeux, les membres du conseil municipal de Neuilly-sur-Seine demandent au Gouvernement d'organiser un large débat public sur le "mariage pour tous" afin de se donner le temps d'écouter sereinement toutes les opinions et de mesurer pleinement toutes les conséquences d'une telle mesure, qu'elles soient d'ordre social, juridique ou éthique ».

Jean-Christophe Fromantin
et les élus de la majorité municipale



Halte à la sur-densification

Dans les prochaines semaines le conseil municipal votera le Plan local d'urbanisme, document essentiel qui définit la constructibilité de chaque terrain de la commune.

Sous la pression écologiste, l'État cherche à imposer un accroissement

de la densification dans chaque commune pour réduire la consommation de foncier et optimiser l'utilisation des transports en commun. Si cette logique est pertinente en territoire péri-urbain, cela ne fait aucun sens au cœur des agglomérations où la densité est déjà très forte car les habitations individuelles et les espaces verts sont rares et les immeubles collectifs majoritaires. D'ailleurs, la comparaison avec les autres capitales européennes (Berlin, Bruxelles, Genève, Londres) montre que Paris et Neuilly sont déjà des villes très denses. Aussi, nous ne devons pas accepter les pressions extérieures qui voudraient encore augmenter la densité à Neuilly pour héberger plus de personnes dans le même espace. Cela ne pourrait se faire qu'au détriment de la qualité de la vie des Neuilléens.

Éric Schindler
et les élus du groupe « Fidèle à Neuilly »

L'agenda du Maire

JANVIER

4 janvier : visite aux Hespérides à l'occasion de la nouvelle année - **8 janvier** : vœux du Commissaire - **9 janvier** : réception du nouvel an de l'association les Lames de Seine - **10 janvier** : vœux à la résidence Belœil ; vœux de l'Hôpital Neuilly-Courbevoie-Puteaux à l'Hôtel de Ville ; vœux du Préfet ; vœux de l'Amicale des médecins de Neuilly - **11 janvier** : visite des commerçants du Carreau de Neuilly ; séance d'installation du tribunal de commerce de Nanterre - **12 janvier** : visite du quartier de l'Île de la Jatte - **12 et 13 janvier** : cellule de crise consécutive à la panne d'électricité sur Neuilly et suivi des opérations heure par heure - **13 janvier** : manifestation nationale à Paris contre le projet de loi sur le mariage pour tous - **15 et 16 janvier** : Assemblée nationale - **17 janvier** : vœux à la résidence du Pont ; spectacle des seniors ; permanence parlementaire à Courbevoie - **18 janvier** : visite des commerçants de la rue Deloison et du marché Windsor - **19 janvier** : galette des rois des Anciens Combattants - **21 janvier** : vœux à la résidence Soyer ; galette des rois avec les gardiens d'immeubles - **22 et 23 janvier** : Assemblée nationale - **24 janvier** : Cercle international de Neuilly ; vœux à la résidence des Gravières - **25 janvier** : visite des commerçants du quartier Gouraud ; déjeuner avec les présidents des clubs sportifs de la Ville - **26 janvier** : thé dansant à la résidence Belœil - **28 janvier** : galette des rois de l'association Temps Libre - **29 janvier** : rencontre avec l'Ambassadeur du Liban - **29 et 30 janvier** : Assemblée nationale, débat en séance publique du projet de loi sur le mariage pour tous.

EN DIRECT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dans le cadre de la loi « mariage pour tous » Jean-Christophe Fromantin est intervenu à plusieurs reprises dans la discussion générale en pointant le triple détournement de ce projet : **le détournement du sens du mariage** et de la présomption de filiation dont



l'objectif est de donner à un enfant un cadre familial stable ; **le détournement du droit**, car le projet du Gouvernement introduit un « droit à l'enfant » qui rendra inévitable, au delà de l'adoption, l'accès à la PMA et à la GPA ; enfin **le détournement du principe d'égalité**, car il s'exercera au détriment de l'enfant, en le privant d'un père ou d'une mère. Le député a voté les différentes motions (de suppression, de renvoi en commission et référendaire) et défend plusieurs amendements contre le texte et/ou pour proposer un statut d'union civile.

Le député rendra compte de son activité parlementaire et de ses initiatives lors d'une grande réunion publique organisée le 18 février prochain à 19 h à la Brasserie « le France » 33, rue Jean Jaurès à Puteaux.

Toute l'actualité du député sur : www.fromantin.com

LA VIE DES ASSOCIATIONS

NEUILLY DIMANCHE

9:30

Le rendez-vous sportif et convivial ouvert à tous

Tous les dimanches matin à 9 h 30, le Maire donne RDV aux Neuilléens pour courir. Un habitué, Jean-Louis Brugneaux nous en parle.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce RDV ?

J'apprécie sa convivialité et la liberté offerte à chaque participant de venir en fonction de ses disponibilités. Pas de « pointeuse », mais un plaisir à se retrouver autour d'un loisir commun. C'est un bon moyen de s'intégrer à la vie de la commune et de rencontrer le Maire, très simple d'accès.

Qui vient à ce rendez-vous ? C'est très sportif ?

Des hommes et des femmes, de tous âges. Certains sont débutants, d'autres font de la compétition, mais il y a des points de ralliement, des pauses et un parcours plus court pour ceux qui le souhaitent. Le noyau des « fidèles » est

constitué d'une vingtaine de coureurs. On participe aussi à des courses sous les couleurs de Neuilly (voir encadré).

Ça dure vraiment une heure ?

De l'Hôtel de Ville au marché des Sablons, en passant par le jardin d'acclimatation, le tour des deux lacs et la mare Saint-James, les plus rapides font le parcours en 50 minutes. On se retrouve à l'arrivée. Tout est dans la simplicité, sans prétention. « C'est que du bonheur » !



Inscrivez-vous à la course Paris – Saint-Germain-en-Laye, dimanche 26 mai 2013

Participez à ce parcours de 20 km sous les couleurs de Neuilly. Inscriptions offertes par la Ville (les places sont limitées).
Infos : 01 55 62 63 35
ou djs@ville-neuillysurseine.fr

Bonnes raquettes à Neuilly

Le Badminton Club de Neuilly a presque trois ans. Il compte une centaine d'adhérents et son succès ne se dément pas.



« C'est un sport facile à mettre en place qui ne demande ni équipement complexe ni matériel coûteux, précise le président fondateur, Guillaume de Matharel. Grâce à l'action de la mairie, nous disposons, au collège Théophile Gautier, de sept terrains pouvant accueillir quatre personnes sur huit créneaux horaires. » Si l'association accepte quelques nouveaux membres dans l'année, le temps

fort des inscriptions est au forum des sports, en septembre. On peut jouer à différents âges, les membres ont entre 15 et 60 ans, mais le badminton est un sport physiquement engagé : le volant peut aller jusqu'à 400 km/h en compétition, deux fois plus que le tennis ! En novembre 2012, l'association a franchi un

nouveau cap avec son premier tournoi, le dimanche, sur un créneau permis par la mairie. 72 matchs en double et 112 matchs de simple ont été joués. Longue vie au club !

Entraînements (mercredi 19 h-23 h – samedi 12 h-16 h) au gymnase Théophile Gautier,

39, rue de Longchamp.
Site internet : bcn92.com,
Courriel : bad.neuilly@yahoo.fr

En bref

Pass'sport : accès libre aux loisirs sportifs

Le pass'sport est une nouvelle carte nominative donnant aux Neuilléens (résidant ou travaillant à Neuilly) l'accès gratuit aux installations sportives du stade Monclar (pistes d'athlétisme, basket, volley) et de l'Île du Pont de Neuilly (boulodrome, skatepark). Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la ville : www.neuillysurseine.fr

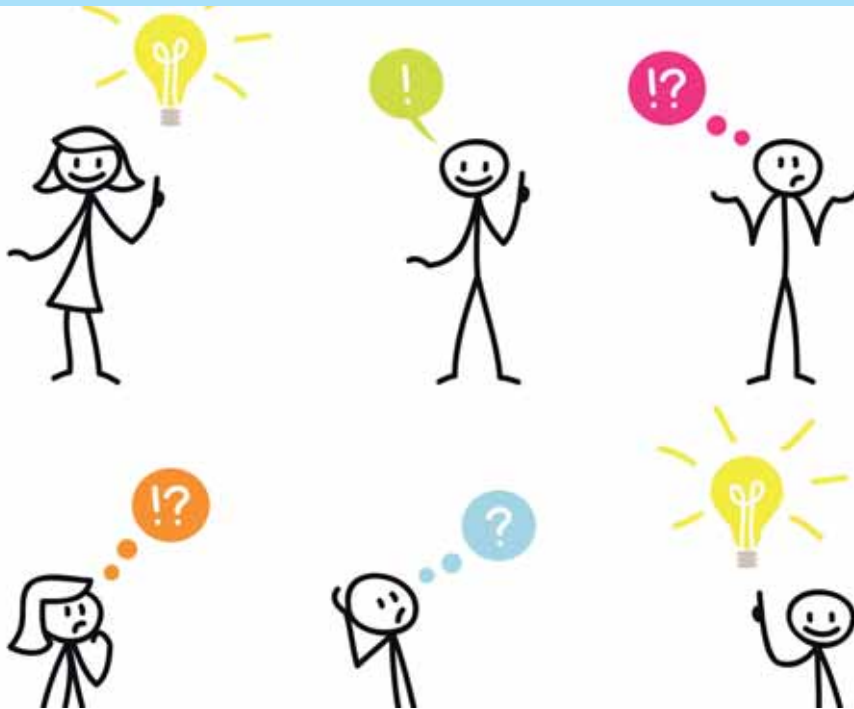
Pour plus d'information : Direction des sports au 01 55 62 63 30

Asmada : 10 ans déjà

Pour fêter ses 10 ans, l'association neuilléenne Asmada qui agit pour l'aide au développement économique, culturel et social à Madagascar, a organisé une soirée spectacle malgache au centre de loisirs municipal, Le 169. Au programme : chants et danses en compagnie de Justin Vali et du trio Tiharea, des mini conférences avec Damien Schoevaert et des marionnettes et poésie avec Anne-Marie Courtot.

Maison des associations –
01 55 61 91 20 – asmada.org





À chacun sa philosophie

La Médiathèque propose tout au long du printemps des initiations à la réflexion et au questionnement philosophique.

Pour les enfants de 4 à 6 ans, des conteuses racontent des histoires du monde entier : les mercredis 27 février et 27 mars à 15 h 30 à la Médiathèque Bergerat.

Pour les jeunes de 6 à 10 ans, des « ateliers philo » pour réfléchir et discuter avec des philosophes des thèmes choisis par les participants : 23 février et 13 avril à 15 h 30 à la Médiathèque Bergerat.

Pour les adultes, des « ateliers philo » thématiques seront animés par Alexandre Georgandas, philosophe de la communication, à la Médiathèque Longchamp à 15 h 30 : « Naît-on homme ou femme ou le devient-on ? », le samedi 23 mars ; « Le monde est-il en crise ? », le samedi 20 avril.

Entrée libre pour toutes les animations. Réservation conseillée quatre semaines avant la séance.

Renseignements : 01 55 62 63 00

lamediatheque@ville-neuillysurseine.fr

Les spectacles à ne pas manquer



LES ENFANTS DE JÉHOVAH – Théâtre

Enfant de l'immigration, Murgia y dépeint une famille, la sienne sans doute, confrontée au déracinement et à l'illusoire réconfort que certains de ses membres cherchent auprès d'une communauté au parfum de secte. Les thèmes s'y entrelacent comme ses mises en scène entrecroisent le jeu des comédiens avec les utilisations saisissantes de la vidéo, du son et des langages technologiques.

Mardi 12 et mercredi 13 février à 20 h 30 au théâtre des Sablons

JACQUES ET SON MAÎTRE – Théâtre. Hommage à Denis Diderot en trois actes. À partir de la seconde.

Sur la scène se dessine un XVIII^e siècle dans lequel les libertins font des mœurs un enjeu pour la liberté. C'est une pièce formidable où la légèreté se mêle à la gravité. Elle nous emporte un peu plus loin et nous fait découvrir que l'essentiel n'est pas toujours là où on l'imagine.

Vendredi 15 février à 20 h 30 au théâtre des Sablons



CAMILLE – Chanson française

ILO VEYOU est un album acoustique. C'est le fruit d'une collaboration avec des musiciens et techniciens précieux. Entourée d'un quatuor à cordes, d'une guitare et d'un piano préparé pour lui donner un son brinquebalant, retors, saturé, Camille est de retour.

Judi 21 février à 21 h au théâtre des Sablons

Informations et réservations : www.theatredessablons.com
Tél. : 01 55 62 60 35

ET AUSSI

AFFREUX, SALES ET GENTILS – Théâtre à partir de 8 ans



À la sortie du collège, Amaury est enlevé par deux inconnus qui le forcent à monter dans une voiture. Ce n'est pas un hasard, les parents du garçon sont riches, très riches, mais est-ce la faute d'Amaury ? Après quelques kilomètres, arrivés à destination, changement de décor : un terrain vague, une roulotte et une famille d'affreux bien décidée à obtenir une forte rançon. On tremble un peu, on rit beaucoup et on s'enthousiasme volontiers pour cette histoire qui a plus d'un tour dans son sac.

Mercredi 20 février à 14 h 30 au théâtre des Sablons.

Vous pouvez recevoir La **lettre du maire** directement par courrier ou par courriel. Veuillez laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur téléphonique du Maire : 0 8000 92 200 ou par courriel à : mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

La **lettre du maire** – Député des Hauts-de-Seine – Publication mensuelle de la Ville de Neuilly-sur-Seine.

Hôtel de Ville, 96, avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine, Tél. 01 40 88 88 88. **Directeur de la publication** : Jean-Christophe Fromantin, député maire.

Directrice de la rédaction : Emmanuelle Silve-Tardy. **Secrétaire de rédaction** : Frantz Guinand. **Photos** : Lalie Massako, Fotolia, DR. **Création** : Saisons.

Mise en page : agence paradigme. **Impression** : Desbouis-Grésil.

Tirage : 34 000 exemplaires. **Diffusion** : portage en boîtes aux lettres.

Dépôt légal : Janvier 2013.

